



DIJON

LA TRIBUNE DU S3 de DIJON Spécial personnels stagiaires Année 2022-2023

Un métier et un statut à défendre

Cela fait maintenant quelques semaines que vous êtes en poste dans vos établissements respectifs. Nous espérons que votre entrée dans l'Education Nationale et dans notre académie se passe bien. Certes, c'est un métier magnifique mais aussi un monde très codé, fait d'acronymes qui peuvent paraître bien abscons au début et d'une logique propre parfois difficilement assimilable. C'est notamment pour cela que nous serons à vos côtés durant l'année pour vous aider du mieux qu'on le peut !

L'adhésion à un syndicat est un moyen de lutter collectivement pour rendre la société meilleure et défendre notre métier. Un métier souvent malmené par les gouvernements successifs et souffrant d'une image caricaturée dans les médias.

Afin de rendre notre métier plus attractif et que l'école redevienne une priorité, le chantier est immense. Malheureusement, les politiques actuelles ne font pas prendre ce chemin, même si la communication gouvernementale est tout autre. Du côté des salaires, nous sommes loin du compte, les conditions de travail se détériorent d'année en année, la formation s'est réduite à peau de chagrin, les postes continuent à disparaître et la mobilité est toujours plus difficile.

Nous nous opposons également à la réforme des concours et de l'entrée dans le métier qui, pour nous, est un laboratoire d'une vision du service public d'éducation que nous refusons : elle vise à habituer les enseignant.es à la précarité et à la contractualisation. Tout cela est bien loin d'un statut que nous voulons défendre ! Un statut qui protège, un statut qui nous permet d'être libres et indépendant.es dans nos pratiques et un statut permettant une évolution dans notre carrière !

Si vous êtes sensibles à ces idées, si vous voulez faire partie d'un collectif qui refuse le découragement et si vous voulez mener de front les « petits et les grands combats », rejoignez-nous et syndiquez-vous !

Stage Carrière et mutations pour les personnels stagiaires.

LE 25/11/22 au SNES-FSU de DIJON

Inscription de droit, avant le 21 octobre 2022. Modèle sur QR code



À vos côtés,

pour gagner.



OUVERT à TOUS syndiqués ou non !

Le stage est un droit qu'on ne peut vous refuser